

**POUR 3 POINTS**

**ÉTATS FINANCIERS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2022**

## **SOMMAIRE**

Rapport de l'auditeur indépendant	1
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres de  
POUR 3 POINTS

### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme POUR 3 POINTS (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 juillet 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 juillet 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, POUR 3 POINTS tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de POUR 3 POINTS et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 juillet 2022 et le 31 juillet 2021, de l'actif à court terme au 31 juillet 2022 et au 31 juillet 2021, et des actifs nets au 31 juillet 2022 et 31 juillet 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 juillet 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.


Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

 1

Boucherville  
Le 1er novembre 2022

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A128351

## ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



## POUR 3 POINTS

RÉSULTATS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2022

	2022 \$	2021 \$
<b>PRODUITS</b>		
Dons de fondations	291 969	276 885
Dons de corporations	187 437	226 590
Dons d'individus	75 383	46 641
Subventions	604 070	332 968
Revenus de conférences et de formations	<u>5 600</u>	<u>1 150</u>
	<b>1 164 459</b>	884 234
<b>REVENUS DE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT ANNUELLE</b>	<u><b>51 610</b></u>	<u>64 696</u>
	<u><b>1 216 069</b></u>	<u>948 930</u>
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>		
Salaires et avantages sociaux (nets d'aide gouvernementale de 22 907 \$; 372 523 \$ en 2021)	806 555	291 206
Formation et activités des coaches	59 189	58 269
Frais d'évaluation	-	11 613
Consultant aux programmes	<u>15 192</u>	<u>30 533</u>
	<u><b>880 936</b></u>	<u>391 621</u>
<b>Excédent des produits sur les charges avant les frais d'administration</b>	<u><b>335 133</b></u>	<u>557 309</u>
<b>FRAIS D'ADMINISTRATION</b>		
Salaires et avantages sociaux (nets d'aide gouvernementale de 9 195 \$; 176 072 \$ en 2021)	322 493	87 638
Loyer (net d'une subvention de 458 \$; 11 592 \$ en 2021)	24 380	12 068
Matériel promotionnel et de communication	99 448	30 490
Déplacements et représentations	17 246	2 975
Honoraires professionnels	144 847	38 753
Frais de bureau	9 557	11 934
Frais pour les plateformes de dons	22 123	20 727
Télécommunications	16 073	10 501
Assurances	1 445	1 817
Intérêts et frais bancaires	3 085	3 172
Gain sur cession d'immobilisation	-	(304)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 387</u>	<u>1 549</u>
	<u><b>662 084</b></u>	<u>221 320</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><b>(326 951)</b></u>	<u>335 989</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR 3 POINTS

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2022**

---

	2022 \$	2021 \$
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>749 175</b>	413 186
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(326 951)</u>	<u>335 989</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b><u>422 224</u></b>	<b><u>749 175</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**POUR 3 POINTS**  
**BILAN**  
**AU 31 JUILLET 2022**

	2022 \$	2021 \$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	455 454	568 876
Encaisse à usage restreint	-	23 711
Dons et subventions à recevoir	22 962	9 103
Subventions gouvernementales à recevoir	864	239 361
Taxes à la consommation à recevoir	11 892	4 098
Frais payés d'avance	<u>14 176</u>	<u>21 323</u>
	<b>505 348</b>	866 472
Immobilisations corporelles (note 3)	<u>3 364</u>	<u>2 890</u>
	<u><b>508 712</b></u>	<u>869 362</u>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 4)	24	21
Créditeurs (note 5)	50 548	41 455
Apports reportés (note 6)	20 916	25 000
Somme détenue pour le RÉSEAU	<u>-</u>	<u>23 711</u>
	<b>71 488</b>	90 187
Dettes à long terme (note 7)	<u>15 000</u>	<u>30 000</u>
	<b>86 488</b>	120 187
<b>ACTIF NET</b>		
Actif net non affecté	<u>422 224</u>	<u>749 175</u>
	<u><b>508 712</b></u>	<u>869 362</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Pour le conseil d'administration,**

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur



## POUR 3 POINTS

**FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2022**

	2022 \$	2021 \$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>(326 951)</b>	335 989
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>1 387</b>	1 549
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>(304)</u>
	<b>(325 564)</b>	337 234
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	<u><b>229 000</b></u>	<u>(112 730)</u>
	<u><b>(96 564)</b></u>	<u>224 504</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(1 861)</b>	-
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>665</u>
	<u><b>(1 861)</b></u>	<u>665</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Variation nette de l'emprunt bancaire	<b>3</b>	21
Remboursement de la dette à long terme	<u><b>(15 000)</b></u>	<u>-</u>
	<u><b>(14 997)</b></u>	<u>21</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	<b>(113 422)</b>	225 190
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<u><b>568 876</b></u>	<u>343 686</u>
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<u><u><b>455 454</b></u></u>	<u><u>568 876</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.





**POUR 3 POINTS**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**31 JUILLET 2022**

---

## **1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Pour 3 Points est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme est exempté des impôts sur les bénéfices.

L'organisme a pour mission de favoriser la persévérance scolaire et contribuer au développement d'étudiants-athlètes issus de milieux défavorisés de la région de Montréal en offrant aux programmes sportifs implantés dans le réseau scolaire un apport en ressources humaines et matérielles permettant la pratique du sport dans des conditions optimales de développement personnel.

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### **Utilisation d'estimations**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### **Comptabilisation des produits**

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les revenus des différentes activités sont comptabilisés au cours de l'exercice où l'activité est tenue dans la mesure où le montant est déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus tirés de conférences et de formations sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.



**POUR 3 POINTS**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 JUILLET 2022**

---

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

### **Instruments financiers**

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dons et subventions à recevoir et des subventions gouvernementales à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire, des comptes fournisseurs, des salaires et vacances à payer et de la dette à long terme.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif selon les taux ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	55 %

### **Apports reçus sous forme de services**

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

### **Ventilation des charges communes**

L'organisme ventile les salaires et avantages sociaux entre les frais d'exploitation et les frais d'administration au prorata des heures travaillées.

### **Aide gouvernementale**

L'aide gouvernementale relative aux charges courantes, notamment celle relative aux salaires, est comptabilisée en réduction des charges correspondantes au moment où celles-ci sont engagées, à la condition que la société soit raisonnablement certaine de s'être conformée, et de continuer de se conformer, à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de l'aide.



## POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 JUILLET 2022

## 3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2022	2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	7 537	5 905	1 632	2 040
Matériel informatique	6 472	4 740	1 732	850
	<u>14 009</u>	<u>10 645</u>	<u>3 364</u>	<u>2 890</u>

## 4. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit sur carte de crédit autorisée de 25 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 5,50 % (10,20 %).

## 5. CRÉDITEURS

	2022	2021
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	15 685	12 703
Salaires et vacances à payer	27 151	22 099
Avantages sociaux à payer	7 712	6 653
	<u>50 548</u>	<u>41 455</u>

## 6. APPORTS REPORTÉS

Financement destiné à couvrir les charges de fonctionnement

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	25 000	65 000
MOINS : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(25 000)	(65 000)
PLUS : Montant reçu pour l'exercice suivant	<u>20 916</u>	<u>25 000</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>20 916</u>	<u>25 000</u>



## POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 JUILLET 2022

## 7. DETTE À LONG TERME

	2022 \$	2021 \$
Emprunt, d'un capital restant dû de 25 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 <sup>(a)</sup>	<u>15 000</u>	<u>30 000</u>

(a) La société a obtenu un emprunt de 40 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si la société rembourse 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, le solde de 10 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable par 24 versements mensuels, capital et intérêts, échéant le 31 décembre 2025. Étant raisonnablement certaine de rembourser 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, la société a constaté 10 000 \$ au résultat net au moment de l'octroi, à titre d'aide gouvernementale, présentée sous la rubrique subventions.

## 8. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2022 \$	2021 \$
Taxes à la consommation à recevoir	(7 794)	4 308
Dons et subventions à recevoir	(13 859)	4 340
Subventions gouvernementales à recevoir	238 497	(73 386)
Frais payés d'avance	7 147	1 977
Créditeurs	9 093	(9 969)
Apports reportés	<u>(4 084)</u>	<u>(40 000)</u>
	<u>229 000</u>	<u>(112 730)</u>

## 9. ENGAGEMENTS

L'organisme est locataire en vertu d'un bail venant à échéance le 31 mai 2023. Les loyers minimums futurs totalisent 20 125 \$ pour le prochain exercice.



POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
31 JUILLET 2022

---

## 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 juillet 2022 sont détaillés ci-après.

### Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

### Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux dons et subventions à recevoir. L'organisme évalue de façon continue les dons et les subventions à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir.

### Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

